

# Les Mignardises du Salon des Poètes de Lyon

« Les Mignardises seront des envolées poétiques aux limites de l'éphémère, à savourer avec ou sans modération... »

2016

**Concours d'édition de poésie et de nouvelle organisé par le Salon des Poètes de Lyon pour ses adhérents, âgés de plus de 18 ans et pour toute personne extérieure à l'association.**

**Règlement** : Chaque personne adhérente pour l'année en cours (2015-2016), ou non-adhérente de l'association avec un tarif plus élevé peut concourir en envoyant :

1) **un ensemble de poèmes** quelle que soit la forme, très courts et liés entre eux par une idée générale, un thème, un mot ou une pensée à la libre inspiration de l'auteur.

2) **au minimum trois nouvelles très courtes, n'excédant pas au total 4 ou 5 pages, police 12 Times New Roman** avec de préférence un thème commun.

Les manuscrits seront appréciés par un jury indépendant de l'association, sous la neutre responsabilité de la Présidente du Salon des Poètes de Lyon.

**Le concours de poésie** permettra de nommer **trois poètes**, qui seront publiés dans la collection.

« Les Mignardises du Salon des Poètes » :

Pour chacun des lauréats une édition de 20 (1<sup>er</sup> prix), 10 (2<sup>ème</sup> prix) et 5 (3<sup>ème</sup> prix) exemplaires de leur œuvre sera offerte par l'association. Six exemplaires supplémentaires de chaque prix seront édités au bénéfice du Salon. Les lauréats pourront toujours commander des exemplaires supplémentaires au prix coûtant.

**Le concours de nouvelles** permettra de nommer deux gagnants qui seront publiés dans la collection

« Les Mignardises du Salon de poètes de Lyon - Nouvelles ».

Pour chacun des lauréats une édition de 20 (1<sup>er</sup> prix) et 10 (2<sup>ème</sup> prix) exemplaires de leur œuvre sera offerte par l'association. Six exemplaires supplémentaires de chaque prix seront édités au bénéfice du Salon. Les lauréats pourront toujours commander des exemplaires supplémentaires au prix coûtant.

Aucun des poèmes ou des nouvelles présentés ne devra avoir **été édité ou primé** à d'autres concours, étudié au groupe d'étude ou lu lors de l'une des scènes ouvertes des dimanches du Salon des Poètes.

Ces cinq prix ne pourront être attribués deux années de suite aux mêmes poètes.

La remise officielle de ces prix se fera lors de la

**Remise des Prix générale du Salon des Poètes de Lyon en novembre 2016.**

**Présentation** : L'envoi (en trois exemplaires) devra être formé de **15 à 25 poèmes** très courts et n'excédant pas 12 vers chacun, pour le recueil de poésie ou d'un ensemble compris entre 22 000 et 23 500 caractères, espaces compris, pour les nouvelles de l'envoi. Ils devront tous être dactylographiés sur **pages individuelles** (A5 ou A4 au choix), sur papier blanc ne comportant aucun dessin ou signe distinctif, et agrafés ou reliés.

Sur la première page devra figurer en haut et à droite la mention

« **Concours des Mignardises du Salon des poètes 2016 - poésie ou nouvelle** », suivie d'une courte devise ou N° à 5 chiffres.

Cette devise (ou numéro) sera reportée sur une enveloppe cachetée contenant les éléments d'identification du candidat, et d'une enveloppe 16 cm x 23 cm timbrée avec deux timbres verts à 0,70 € chacun, soit la somme totale de 1,40 €,

à l'adresse du candidat pour l'envoi ultérieur du palmarès.

**Frais d'inscription** : les droits d'inscription et de secrétariat sont de :

**10 € par catégorie (poésie ou nouvelle) pour les adhérents 2015-2016, et à 20 € par catégorie pour les non-adhérents.**

Chaque candidat peut concourir une seule fois dans chaque catégorie (poésie et nouvelle).

Le montant devra être réglé : par chèque bancaire ou postal uniquement, libellé au nom du **Salon des Poètes de Lyon**.

**Composition de l'envoi** : \* les trois exemplaires reliés ou agrafés.

\* l'enveloppe cachetée décrite ci-dessus

\* le chèque pour une ou deux participations (**10 ou 20 euros, ou 20 ou 40 euros**).

\* l'enveloppe 16cm x 23 cm timbrée avec deux timbres verts à 0,70 € chacun, soit la somme totale de **1,40 €**, à l'adresse du candidat.

Pour éviter toute perte, le pli devra mentionner le nom et l'adresse de l'expéditeur et parvenir,

avant le **31 mars 2016** (date de la poste faisant foi) au :

**Salon des Poètes de Lyon**

**Concours « Les Mignardises 2016 du Salon des Poètes »**

**Place Antonin Jutard 69003 Lyon.**

Pour tout complément d'information, s'adresser à Maguy Boulet, responsable des concours, ou Maryse Cornet-Carayol, Présidente.

*Si la qualité des envois n'est pas suffisante pour la bonne tenue de ce concours, le Salon des Poètes se réserve le droit de ne pas attribuer de prix cette année. Tous les envois non conformes et ne respectant pas l'anonymat seront éliminés.*

*Les manuscrits ne seront pas retournés.*